

Que s'est-il passé en janvier ?

VENDREDI 17 JANVIER : VŒUX DU MAIRE



Une assemblée très nombreuse pour les derniers vœux de Mr le Maire : Présentation du bilan de l'année par les adjoints, moment d'émotion de Patrick DERVAL lors de ses remerciements à ses équipes municipales, adjoints et élus qui l'ont accompagné au cours de ses différents mandats.



Les médaillés du travail présents



Bulletin municipal : Ce bulletin mensuel est à votre disposition dans les commerces, à la mairie, à l'îlot z'enfants (ALSH), à l'îlot mots (bibliothèque). N'hésitez pas à le demander. Vous pouvez également le télécharger gratuitement sur le site www.erce-en-lamee.fr.

CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 décembre 2019

Présents : DERVAL Patrick, BERTIN Isabelle, MARTIN Rémy, HUBERT Armelle, ÉON Christophe, BOULIGAND Laëtitia, FORESTELLO Fabien, RABANNE Myriam, THÉPAUT Isabelle, BRÉHIER Sylviane, FILÂTRE Félicien, HARDAT Bénédicte, SIRODOT Loïc, MANROT Crystel.

Absents excusés : PAITEL Patricia, PLISSONNEAU Yann, LE MÉE Philippe, DELÉPINE Didier, RENAUD Sébastien.

Avis sur l'implantation nouvelle du projet de structure Ages & Vie

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la société Ages & Vie travaille sur un projet d'implantation d'une structure d'hébergements seniors sur un terrain communal (pour partie) situé à l'entrée du parc Marcel Boisnard, après un avis favorable donné par le conseil municipal en janvier 2019. Il rappelle également que le prix du terrain a été négocié à 15 € le mètre carré. La société Ages & Vie a travaillé sur une nouvelle implantation de la structure uniquement sur les parcelles C970, C987 et la parcelle privée AB 556 appartenant à Monsieur Chenard et Madame Renoul, sans empiéter sur la parcelle appartenant au domaine public,

celle-ci comportant une déclivité trop importante pour le projet.

Monsieur le Maire présente le plan du projet tel qu'il est proposé par la société Ages & Vie. Il précise que Monsieur Chenard et Madame Renoul ont accepté un prix de vente à 18€ net le mètre carré et sont toujours vendeurs de leur parcelle (moitié Est de la parcelle) pour environ 1280 m². Cette implantation plus resserrée permet une économie du foncier puisqu'il permet de ne pas toucher au domaine public. Un parking public pourra éventuellement y être réalisé, en remplacement du parking existant sur la parcelle C970.

Monsieur le Maire laisse les conseillers municipaux exprimer leurs remarques éventuelles, puis il soumet au vote le projet d'implantation nouvelle de la structure pour personnes âgées sur les parcelles C970 et 987 conditionnée à la vente à Ages & Vie d'une partie de la parcelle AB 556.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 13 voix pour et 1 voix contre, approuve l'implantation nouvelle d'une structure pour personnes âgées proposée par la société Ages & Vie sur les parcelles C 970 et 987 appartenant au domaine privé de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 janvier 2020

Présents : DERVAL Patrick, BERTIN Isabelle, MARTIN Rémy, HUBERT Armelle, ÉON Christophe, BOULIGAND Laëtitia, FORESTELLO Fabien, RABANNE Myriam, THÉPAUT Isabelle, BRÉHIER Sylviane, FILÂTRE Félicien, PAITEL Patricia, MANROT Crystel, DELÉPINE Didier, RENAUD Sébastien.

Absents excusés : HARDAT Bénédicte, PLISSONNEAU Yann, LE MÉE Philippe, SIRODOT Loïc.

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, renonce à faire valoir son droit de préemption urbain sur la déclaration d'intention d'aliéner présentée par Maître VIGNERON de Rannée concernant la parcelle AB 124 d'une superficie de 142 m², située au 2 rue des Primevères.

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, renonce à faire valoir son droit de préemption urbain sur la déclaration d'intention d'aliéner présentée par Maître BRANELLEC de Guichen concernant la parcelle AB 526 d'une superficie de 629 m², située au 9 rue des Aubépines.

Encaissement d'un chèque de remboursement Antargaz

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le chèque d'Antargaz de 356,53 € correspondant à un remboursement de gaz livré indûment.

Vote des subventions communales 2020

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'ensemble des subventions telles que présentées ci-dessous :

Associations intercommunales

Triangle football Club = 1 325€

Tennis Club Teillay-Ercé-Tresboeuf = 1 500€

Association Rurale de Loisirs Ercé-Teillay (ARLET) =

Les Câlinous = 356€

Associations communales

Club de gym = 458€

Société de chasse St Hubert : encouragement à la lutte contre les ragondins = 150€

Aide au fonctionnement des écoles

Coopérative scolaire de l'école publique Jules Verne :

- Subvention sports et culture / élève domicilié à Ercé =24€

- fournitures scolaires individuelles par élève domicilié à Ercé = 15€

O.G.E.C. École St François :

- fournitures scolaires individuelles par élève domicilié à Ercé = 15€

- Convention = 43 000€

A.P.E.L. Ecole St François :

- Subvention sports et culture / élève d'Ercé = 24€

Aide au fonctionnement des maisons familiales et rurales, aux lycées et aux chambres des métiers :
60€ par élève ou montant demandé s'il est inférieur à 60€.

Acquisition de grillage à moutons

Monsieur le Maire expose que suite à l'acquisition de 2 moutons par la commune, il conviendrait d'acheter du grillage à moutons pour les parquer. Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'acquiescer 200 mètres de grillage neuf à moutons à Thierry LUCES pour la somme de 80 € net.

Travaux de réhabilitation et d'extension de l'école publique : choix des entreprises après la 3^{ème} consultation

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le résultat de l'analyse des offres présentée par le cabinet Désirs d'Espaces à la Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance du 22 janvier 2020. Il expose les propositions de la CAO :
Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

déclare infructueux les lots 1 (*désamiantage*), 3 (*charpente*), 4 (*étanchéité couverture*) et 14 (*VRD aménagements extérieurs*) et décide de relancer une consultation pour ces 4 lots

décide d'attribuer les autres lots aux entreprises suivantes :

Lot 2 – Gros Œuvre : SAS Buret de Guichen pour un montant de 155 882,53 € HT

Lot 5 – Menuiseries Extérieures – Fermetures : SARL SER AL FER de L'Hermitage pour un montant de 39 826,00 € HT

Lot 6 – Menuiseries Intérieures : RIDORET Menuiserie de La Rochelle pour un montant de 21 907 € HT

Lot 7 – Cloisons sèches – Isolation : SAS SAPI CLOISONS ISOLATION de Melesse pour un montant de 31 937,33 € HT

Lot 8 – Plafonds suspendus : SAS LE COQ de Cesson Sévigné pour un montant de 10 623,19 € HT

Lot 9 – Peinture – Revêtements muraux – Nettoyage : Maurice PENIGUEL de Guipry-Messac pour un montant de 9 173,81 € HT

Lot 10 – Revêtements de sols scellés – Faïence - Revêtements de sols souples : SARL THEHARD de Vitré pour un montant de 19 093,24 € HT

Lot 11 – Plomberie – Sanitaires : SARL PERRINEL d'Argentré du Plessis pour un montant de 13 892,36 € HT

Lot 12 – Chauffage Bois – Ventilation : SARL MACE FROGÉ de Cesson Sévigné pour un montant de 153 017,80 € HT

Lot 13 – Electricité CFO/CFA : SARL PERRINEL d'Argentré du Plessis pour un montant de 33 500 € HT

décide de retenir les options suivantes :

Option 3 - Installations photovoltaïques soit les options des lots suivants :

Lot 2 - Gros Œuvre : SAS Buret de Guichen pour un montant de 985,23 € HT

Lot 7 – Cloisons sèches – Isolation : SAS SAPI CLOISONS ISOLATION de Melesse pour un montant de 106,40 € HT

Lot 13 – Electricité CFO/CFA : SARL PERRINEL d'Argentré du Plessis pour un montant de 17 000 € HT

Option 4 - Store occultant soit l'option du lot suivant :

Lot 5 – Menuiseries Extérieures – Fermetures : SARL SER AL FER de L'Hermitage pour un montant de 2 962,00 € HT

Réhabilitation de la mairie : application d'une pénalité à une entreprise défaillante

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'entreprise Jolivel-Guillemer, attributaire du lot Couverture Etanchéité et Zinc de l'opération « Requalification des façades et rénovation de la toiture de la mairie » a été défaillante à plusieurs égards :

retard dans le branchement électrique permettant l'ouverture par télécommande des fenêtres de toit
retard dans la fourniture de la télécommande
retard dans la fourniture de l'attestation de levée de réserves, du dossier technique, du DOE, du solde et du DGD totalisant 16 mois de retard dans la fourniture des documents demandés au marché.
Au vu des documents contractuels, et conformément à l'article 6.5 du CCAG, l'entreprise serait redevable d'une pénalité pour 16 mois au montant

minimum de 150 € TTC par jour calendaire soit un total de 69 450 € TTC. Ce montant étant supérieur au montant total du marché du lot 2, il apparaît inconvenant de leur réclamer cette somme.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide sur les conseils du Maître d'œuvre d'appliquer à l'entreprise Jolivel-Guillemer une pénalité forfaitaire de 3000 €.

Ecole Saint-François : renouvellement d'une demande de cautionnement de la commune pour un emprunt

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune avait accepté par délibération du 27 mai 2013 de se porter caution pour l'emprunt de 160 000 € de l'association AEPEC/OGEC des écoles Saint François et Saint Roch' auprès du Crédit Mutuel pour le financement des travaux d'extension de l'école Saint François.

Il expose que l'OGEC Saint François (l'AEPEC Saint Roch ayant été dissout suite au regroupement des 2 écoles) souhaite faire racheter son prêt par une autre banque et sollicite la commune pour renouveler son accord de cautionnement du prêt.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour que la commune se porte caution pour un futur rachat d'emprunt de l'OGEC Saint François auprès d'une autre banque que le Crédit Mutuel. *(les comptes de résultats des années 2018 et 2019 de l'association ainsi qu'un courrier de la banque attestant que l'association est à jour dans le paiement de ses échéances de-*

vront être déposés en mairie).

Vente de chemins communaux à des particuliers : ouverture d'une enquête publique

Rémy MARTIN rappelle que de la commission voirie-chemins communaux avait examiné en 2019 les demandes de vente de chemins communaux à plusieurs habitants intéressés pour les intégrer dans leur propriété. En raison de leur intérêt pour la commune, certaines demandes ont été refusées. Les deux demandes retenues sont les suivantes : demandes de Mr et Mme LEGROS Jacques pour un chemin au Bas Germigné et de Mr FORTIN Pascal pour un chemin à la Beucherais. Ces ventes seront soumises à enquête publique que le Maire propose d'ouvrir. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'aliénation de chemins communaux dans les villages suivants :

- Extrémité du CR 216 desservant la parcelle ZD 18, au Bas Germigné
 - Partie du VC 311 (ex-VC 16) desservant la parcelle ZP 24 à la Beucherais
- précise que les ventes seront réalisées aux conditions suivantes :
- prix de vente du terrain : 0,30 € le m²
 - frais de géomètre et de notaire à la charge des acquéreurs ;
 - prise en charge intégrale des frais d'enquête publique par les acquéreurs.

LA COMMUNE D'ERCÉ EN LAMÉE RECRUTE un(e) comptable 21h / semaine

Missions principales : Comptabilité, budget, marchés publics, suivi des contrats

Missions secondaires : accueil physique et téléphonique des usagers.

Expérience en comptabilité exigée, possibilité de formation complémentaire en comptabilité publique.

Détail de l'annonce sur le site de la commune
(Lettre de candidature et CV à déposer en mairie)

GRATUIT

RAGONDINS ET RATS MUSQUÉS

GRATUIT

CAMPAGNE DE LUTTE COLLECTIVE PAR PIÉGEAGE SUR LA COMMUNE

En Ille et Vilaine, nous sommes confrontés à la prolifération de deux espèces exogènes : le ragondin (*myocastor coypus*) et le rat musqué (*ondata zibethicus*).

Devant la prolifération de ces animaux sur notre commune, nous souhaitons avec le FGDON mettre en place une campagne de lutte collective par piégeage (durée de la campagne : 3 semaines).

Nous faisons appel à chacun d'entre vous : agriculteurs, chasseurs, particuliers... Si vous êtes intéressés, veuillez-vous inscrire en mairie, tél 02 99 44 30 16.

LES RENDEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE

Samedi 15 février de 10h30 à 12h : initiation à la réflexologie.

Prenez soin de vous et venez découvrir la réflexologie avec Marie Ferjani. Pour se faire connaître, elle nous propose une initiation gratuite.

Pour adultes et enfants accompagnés, inscrivez-vous dès maintenant !

Du 9 mars au 11 avril : malle vinyles prêtée par la Médiathèque départementale : voix de femmes dans le rock

En 2017 en France, les ventes de vinyles ont représenté 48 000 euros soit une augmentation de 46% par rapport à l'année 2016. 145 000 platines ont été vendues et on retrouve le support vinyle dans près de la moitié des points de vente de disques. Les amateurs de vinyles ne sont pas forcément ceux qui ont grandi avec les 33 tours puisque près de 2 acheteurs sur 3 ont moins de 50 ans.

Face à ces chiffres, il est alors légitime de se demander si le futur est dans la musique numérisée, dématérialisée, zéro gramme et à emporter. Il vous est proposé de (re)découvrir ce support et de se questionner sur les pratiques d'écoute.

La platine est accompagnée d'une sélection de 40 vinyles, mettant les musiciennes à l'honneur, issues de différents courants : folk, pop, soul, ...



PREVENTION DU SUICIDE ... des personnes âgées

On a besoin de vous ! Vous avez pu être touché par un suicide ou une tentative de suicide, que vous y ayez songé ou en ayez été témoin, **vous vous sentez concerné...**vous pouvez venir en parler dans le cadre d'une Rencontre Citoyenne.

Organisée par le Collectif "Ensemble Prévenons le Suicide" Ille-et-Vilaine (CoEPS 35) et des partenaires engagés du Pays des Vallons de Vilaine, elle se déroulera le **samedi 28 mars 2020 à 14h30 à la salle des fêtes de Guipry-Messac.**

Pour préparer cette rencontre citoyenne, nous cherchons à constituer un groupe d'une dizaine de personnes. Ce groupe échangera le samedi 14 mars (en journée) et le lundi 23 mars (en soirée) sur ce thème.

Après avoir débattu il formulera des réflexions destinées à interpeller les intervenants et le public le jour de la Rencontre.

Ce thème vous intéresse, vous êtes majeur(e) et avez un peu de temps bénévole à donner...



N'hésitez pas à nous contacter dès à présent.
col.preventionsuicide35@gmail.com 06 26 78 68 24

An advertisement for 'Ma gendarmerie en ligne!'. It features a gendarme sitting at a desk with a computer, looking at the screen. The background is a dark blue grid with white lines. Text includes 'Ma gendarmerie en ligne!', '7j/7 et 24h/24', 'Une question ? Besoin de nous contacter ?', and 'police de sécurité du quotidien'. There are also social media icons for WhatsApp, Instagram, Facebook, and Twitter.

An infographic for 'BRIGADE numérique Gendarmerie'. It shows a group of people working at computers, a globe, and various icons representing services. Text includes 'BRIGADE numérique Gendarmerie', 'Une question ? Besoin de contacter la gendarmerie ?', 'En cas d'urgence, contactez le 17 ou 112', 'La brigade numérique répond à toutes vos sollicitations NON-URGENTES sur la sécurité du quotidien.', 'Renseigner', 'Accueillir', 'Orienter', 'Des gendarmes : Joignables par tchat sur gendarmerie.interieur.gouv.fr et sur les réseaux sociaux', 'Spécifiquement formés à l'accueil à distance', 'Parlant plusieurs langues', and 'À compétence nationale'. It also mentions 'Disponibles 7J/7 et 24H/24'.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique?service=mairie>

AGENDA FÉVRIER-MARS-AVRIL 2020

Pot au feu de la Paroisse

SAMEDI 8 FÉVRIER

SALLE GABRIEL MARTIN

REPAS DU TRIANGLE FOOTBALL CLUB

SALLE MULTIFONCTIONS DE TEILLAY

SAMEDI 22 FÉVRIER

PORTES OUVERTES à L'ÉCOLE

SAINT FRANÇOIS

SAMEDI 14 MARS

DE 10H à 12H30.

Visite des locaux, rencontre
avec les enseignants,
inscriptions
des nouveaux élèves

SAMEDI 14 MARS

ECO BALADE

À LA FLEURIAIS

à partir de 9H30

(Ramassage des déchets
le long des routes)

Suivez-nous aussi sur

facebook

www.facebook.com/erceenlamee35

SAMEDI 21 MARS :

CHOUCRUTE

ACPG—CATM TOE—VEUVES ET

CITOYENS DE LA PAIX

SALLE DE LA FLEURIAIS

MESSAGE DES PALETTISTES DE
LA FLEURIAIS

MODIFICATION DE LA DATE DU

CONCOURS DE PALETS

PAR RAPPORT A CELLE ANNONCÉE DANS

L'AGENDA ANNUEL. IL AURA LIEU LE

DIMANCHE 5 JUILLET

Salle de la Fleuriais

DIMANCHE 5 AVRIL

VIDE TON GRENIER ET

TA CHAMBRE

OGEC ECOLE ST FRANÇOIS

Tél : 06 50 09 78 65

SAMEDI 4 AVRIL

REPAS DU TENNIS AS TET TC

ROUGAILLE SAUCISSE ou

JAMBON A L'OS RIZ

Salle Multifonctions de Teillay

DIMANCHE 5 AVRIL

REPAS DU CCAS

SALLE GABRIEL MARTIN

PORTES OUVERTES à L'ÉCOLE

JULES VERNE

VENDREDI 10 AVRIL

DE 16H30 à 18H30

DIMANCHE 12 AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS

PARC MARCEL BOISNARD

COMITÉ DES FÊTES

BALAYAGE DES CANIVEAUX

LUNDI 24 FÉVRIER

LUNDI 30 MARS

Boucherie MERCIER

02 99 44 30 23

FABRICATION MAISON

ORIGINE FRANCE

LES JOURNÉES
IMPARABLES

Chez votre Artisan Boucher.

du 5 au 9
FÉVRIER 2020

PROMO*

9,20€
/kg

Escalope
de dinde (1 kg)

Retrouvez votre boucher préféré,
ses promos, ses infos, ses recettes sur
www.bouchersdoubles.com

LES BOUCHERS
DOUBLES

*offre valable chez les Bouchers adhérents du groupe Les Bouchers Doubles

Artisans, commerçants, associations, faites nous parvenir vos articles par mail : communication@erceenlamee.fr